

## **PROCÈS VERBAUX**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 2 NOVEMBRE 2015

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 2 novembre 2015 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les Conseillers, Tommy Lacoste, Francis Cloutier, Pierre Paquette, Roger Heath et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon. Le Conseiller Mario Tremblay est absent.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

### 1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le Maire Martin Saindon.

### 2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

### 3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2015-11-02/142

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### 4.0 **ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

#### 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015**

2015-11-02/143

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 5 octobre 2015 tel que distribué.

#### 4.2 **SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX**

##### 4.2.1 **RÉALISATION COMPLÈTE DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE GRAVIER SUR LE CHEMIN DUPONT – SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

2015-11-02/144

Considérant la subvention de 50 000\$ à recevoir du PAARRM;

Considérant que les travaux de rechargement de gravier du chemin Dupont sont terminés;

Considérant que le coût net des travaux est de 133 667\$;

Il est proposé par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Dupont et confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Dupont dont la gestion incombe à la municipalité. Confirmer que le dossier de vérification a été constitué et de transmettre cette

## **PROCÈS VERBAUX**

confirmation au ministère des Transports du Québec afin d'obtenir le versement de la subvention.

### **5.0 RAPPORTS**

#### **5.1 MRC**

Le Maire fait rapport des développements dans le dossier des vidanges automatiques des fosses septiques, piloté par la MRC. La MRC sera invité à venir discuter de ce sujet avec le conseil prochainement.

#### **5.2 Collecte sélective et déchets**

La Conseillère Françoise Bouchard fait part que la Régie des déchets envisage le traitement des boues des fosses septiques et l'agrandissement de la plate-forme de compostage. Un projet d'environ 3 600 000\$.

#### **5.3 Incendies**

Rien à signaler.

#### **5.4 Loisirs :**

Plaisirs d'hiver aura lieu le 27 février prochain en partenariat avec la Coop de solidarité. La possibilité de cours de danse à l'école, offert à la population, sera sondée prochainement.

#### **5.5 Voirie, aqueduc et égout**

Rien à signaler.

#### **5.6 CDL**

Prochaine rencontre 10 novembre.

#### **5.7 Coop de solidarité de Dixville**

Le Maire fait part de la rencontre avec le Président de la Coop, des nouveautés et des demandes à la municipalité.

#### **5.8 Direction générale**

-PIIRL : demande faite pour du rechargement de gravier sur le chemin Lessard et Parker en 2016.

-Début de la planification budgétaire 2016. Session de préparation le 30 novembre et séance spéciale pour l'adoption le 10 décembre.

-TECQ : mettre à jour le plan d'intervention des infrastructures (à faire). Demander des prix à quelques firmes d'ingénieurs.

-Demande de 5 000\$ à la Fondation Tillotson acceptée, pour le projet de réfection des bandes de la patinoire.

#### **5.9 Rapport du Maire**

-Le nouveau nom choisi pour le bulletin municipal est : « Le Palabre »

-Autres sujets divers.

### **6.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'octobre et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **7.0 TRÉSORERIE:**

#### **7.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

2015-11-02/146

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 6198 à 6229 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 43 379.22\$.

#### **7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

##### **7.2.1 CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2015 DE LA FONDATION DIXVILLE HOME – SOIRÉE VINS ET FROMAGES**

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité ne fera pas de contribution financière. Les membres du conseil désirant participer au vin et fromage sont invités à contribuer de façon personnelle.

##### **7.2.2 REFINANCEMENT DE LA DETTE NO.3 (PRECO) DE 61 200\$ POUR LE 7 MARS 2016**

2015-11-02/147

Considérant que l'emprunt de la dette no. 3 sera à terme le 7 mars 2016 à un solde de 61 200\$;

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à demander des offres aux banques pour un emprunt de 61 200\$ sur 5 ans.

##### **7.2.3 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES COMPOSTABLES POUR 2016 À 2018**

2015-11-02/148

Considérant qu'une seule compagnie a déposé une soumission;

Considérant que des prix étaient demandés pour un an et pour trois ans;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat à la compagnie « 9152-2425 Québec inc. » pour une période de trois ans, selon les prix suivants (incluant les taxes) :

Déchets (16 collectes par année)

2016 : 20 605.18\$

2017 : 20 605.18\$

2018 : 20 605.18\$

Composte (28 collectes par année)

2016 : 17 605.71\$

2017 : 17 957.82\$

2018 : 18 316.98\$

Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement. Le Conseiller Pierre

## PROCÈS VERBAUX

Paquette déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote.

### 7.2.4 PARTY DE NOËL DE LA MRC DE COATICOOK

2015-11-02/149

Il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité de défrayer les coûts de participation des membres du conseil et du personnel désirant assister à la fête de Noël de la MRC d'un montant de 55\$ par personne. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### 7.2.5 OFFRE DE SERVICE POUR LE COMPAGNONNAGE EN EAU POTABLE – PROFIL OPA POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

2015-11-02/150

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de compagnonnage de Jean-Pierre Lefebvre d'un montant de 800\$ plus les taxes, pour permettre à l'inspecteur municipal d'obtenir sa carte de compétence OPA. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### 7.3 VIREMENT ET AFFECTATION

Aucun.

### 8.0 AFFAIRES NOUVELLES

#### 8.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2016

2015-11-02/151

Considérant que les articles 319 et 320 du Code municipal requièrent la publication du calendrier des séances ordinaires avant le début de chaque année civile ;

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des séances ordinaires pour l'année 2016, soit le premier lundi de chaque mois à 19h00 au bureau municipal, à l'exception des mois : de janvier qui aura lieu le 11 janvier, d'août qui aura lieu le 8 août et de septembre qui aura lieu le mardi 6 septembre.

#### 8.2 MODIFICATION ET PROLONGEMENT DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

2015-11-02/152

**ATTENDU** que la Municipalité de Dixville a réalisé en 2011-2012 une démarche de planification et de consultation qui a mené à l'adoption de sa Politique familiale et des aînés et d'un plan d'action 2013-2015;

**ATTENDU** que les orientations de la Politique familiale et des aînés sont toujours d'actualité et représentent toujours les priorités de la municipalité en ce qui concerne les familles et les aînés de son territoire;

**ATTENDU** que certaines actions contenues dans le plan d'action n'ont plus de raison d'y figurer, soit parce qu'elles ont été réalisées ou bien que le contexte ne se prête plus à leur réalisation;

# PROCÈS VERBAUX



**ATTENDU** que l'évaluation du plan d'action réalisée par l'élu responsable des questions familles et aînés de la municipalité amène la municipalité à identifier de nouvelles actions à mettre en œuvre;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité :

- ▶ D'apporter des modifications au plan d'action de la Politique familiale et des aînés de la municipalité telles que présentées dans le tableau « Plan d'action 2016-2018 »;
- ▶ De prolonger la durée du plan d'action de la Politique familiale et des aînés de trois ans afin qu'il se termine à la fin de l'année 2018;

2015-11-02/153

## 8.3 SENTIERS DE MOTONEIGE – TRAVERSES DE CHEMINS

Considérant que des représentants du Club de Motoneiges Trois-Villages Inc. demandent l'autorisation de passer sur les chemins Falconer, Tremblay et Nadeau dans la municipalité;

Considérant l'adoption du règlement no 82 (2004) intitulé « *Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux* » qui a pour objet de permettre et de réglementer la circulation des véhicules hors route sur son territoire;

Considérant que le conseil est favorable à ce que le sentier de motoneige traverse la municipalité, et ce, de façon sécuritaire;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité de maintenir l'autorisation relative aux traverses sur nos chemins municipaux par les motoneiges. Ces sentiers devront être entretenus par le club de Motoneiges.

De plus, il est demandé au représentant désigné du Club de motoneiges de communiquer avec l'inspecteur municipal afin de préciser les endroits des traverses afin que la signalisation soit installée aux bons endroits et assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

## 8.4 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Tel que requis par la « Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, E-2.2 », tous les membres du conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Il est résolu à l'unanimité de transmettre les déclarations au Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire.

## PROCÈS VERBAUX



### 8.5 ASSURANCES 2016 – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)

2015-11-02/154

Considérant la demande de la MMQ pour mettre à jour la police d'assurance de la municipalité;

Considérant l'explication de la clause de règle proportionnelle;

Considérant l'offre d'ajout de certaines protections additionnelles;

Considérant que le conseil révisé le tableau des montants d'assurance des bâtiments municipaux;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de ne pas faire les ajouts proposés par la MMQ et que le contrat d'assurance 2016 demeure inchangé par rapport à celui de l'an passé.

### 9.0 AVIS DE MOTION

Aucun.

### 10.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun.

### 11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

### 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-11-02/155

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h15.

---

Maire

Secrétaire-trésorier